



ENSIM

École d'ingénieurs
Le Mans Université

L'APPRENTI-INGENIEUR

en quelques lignes...

Inventer le confort de demain

Conditions d'admission

- Constitution d'un dossier de candidature avant le **30 mars 2019**
- Admission sur examen du dossier et entretien de motivation
- Signature d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise (recrutement sur cv, lettre de motivation et entretien) avant le début de la formation
- **Être agé(e) de moins de 30 ans à la date de la signature du contrat d'apprentissage**

Attention ! Seulement 26 places offertes pour la rentrée 2019-2020

L'ENSIM et le CFA Formasup des Pays de Loire vous aident à trouver une entreprise partenaire de votre formation.

Statut de l'apprenti(e)

- L'apprenti(e) possède le statut de salarié(e) d'entreprise et bénéficie d'un contrat de travail à durée déterminée de 3 ans (correspondant au cycle ingénieur de la formation)
- L'apprenti(e) doit se conformer aux dispositions et règles de fonctionnement applicables à l'ensemble des salariés de l'entreprise. Il bénéficie des mêmes droits que les autres salariés (congrés payés, primes, 13ème mois...suivant les Conventions Collectives) et des mêmes obligations (obligations de présence, respect des horaires)
- L'apprenti(e) a une carte d'étudiant et a accès à tous les services de l'université
- L'apprenti(e) est un assuré social comme tout salarié et ne relève donc plus de la sécurité sociale étudiante
- L'apprenti(e) n'a pas de frais d'inscription ni de scolarité à régler
- L'apprenti(e) est salarié(e) et perçoit des aides financières complémentaires du CFA et de la Région

NIVEAU DE RECRUTEMENT

L'ENSIM recrute des étudiants de niveau **bac+2** à l'issue d'une classe préparatoire, d'un DUT, d'un BTS ou d'une licence adaptés à cette formation (à dominante physique, mécanique, mathématiques, électronique, informatique et acoustique).

Le recrutement dans les entreprises se fait dans toute la France.

Attention :
seulement 26 places offertes pour la rentrée 2019-2020.



GUILLAUME GROUARD

Apprenti chez STX France

« Issu d'une licence Acoustique & Vibration à Le Mans Université, la formation par Alternance à l'ENSIM m'a proposé les meilleurs atouts pour ma future vie professionnelle.

Au sein des Chantiers de l'Atlantique (STX France), mon travail consiste à réaliser des mesures à bord des plus gros paquebots du monde (Mesures de vibration, acoustique, déplacement, contraintes, etc...). Quelques mois avant la livraison du navire, nous effectuons des essais en mer afin de certifier le paquebot selon les normes établies en acoustique et vibration. Mon travail est donc partagé entre les différents navires en construction et le bureau afin de préparer et analyser les mesures.

La formation par Alternance facilite l'entrée dans la vie active et permet de découvrir le métier de l'ingénieur en plus de se forger un raisonnement professionnel, un grand avantage pour la résolution de problématiques industrielles.

Intégrer la formation par Alternance dans cette école dynamique à échelle humaine est une belle opportunité qui permet d'acquérir un important bagage théorique ainsi qu'une expérience professionnelle de 3 ans.»



- 70 apprentis-ingénieurs actuellement en formation à l'ENSIM
- 50 entreprises d'accueil dans toute la France : secteur aéronautique, automobile, bâtiment, connectique, musique, ferroviaire, énergies, armement, industrie navale ...

DATES À RETENIR

Janvier 2019

Ouverture de la plateforme de candidature : http://webensim.univ-lemans.fr/ensim-candidatures_portail.html

26 janvier 2019

Journées portes ouvertes

30 mars 2019

Date limite de candidature

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Nathalie.Le_Gouic@univ-lemans.fr

Responsable service
Alternance - Apprentissage

Tél. : 02.43.83.26.50



La formation en quelques mots

- L'apprenti(e) est suivi(e) pendant toute sa période de formation par un maître d'apprentissage dans l'entreprise et par un tuteur à l'ENSIM
- L'ENSIM apporte près de 1700 h de formation sur les 3 années du cycle ingénieur dans les domaines scientifiques et techniques, ingénierie, langues et sciences humaines
- L'alternance est de 3 semaines école / 3 semaines entreprise
- Un stage d'une durée de 8 semaines à l'étranger est obligatoire pour l'obtention du diplôme d'ingénieur
- Un niveau B2+ certifié en anglais est obligatoire pour l'obtention du diplôme d'ingénieur

RÉMUNÉRATION DE L'APPRENTI

- Le salaire minimum légal pour les salariés en contrat d'apprentissage est calculé en pourcentage du SMIC, en fonction de l'âge et l'expérience de l'apprenti(e) (de 1 an à 3 ans).

Salaire apprenti : les valeurs sont applicables à compter du **1er janvier 2019**.

	Salaire 1 ^{ère} année	Salaire 2 ^{ème} année	Salaire 3 ^{ème} année
Mineur	411 € (27% du SMIC)	654 € (43 % du SMIC)	806 € (53 % du SMIC)
18-20 ans	594 € (39 % du SMIC)	776 € (51 % du SMIC)	928 € (61 % du SMIC)
21 ans et plus	836 € (55 % du SMIC ou du minimum conventionnel)	1 019 € (67 % du SMIC ou du minimum conventionnel)	1 186 € (78 % du SMIC ou du minimum conventionnel)

SMIC mensuel : **1 521 €** (depuis le 1er janvier 2019) pour les apprentis de plus de 26 ans.

+

+

